Bonjour,
Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l’acheteur Ecole de Pouydesseaux situé sur la commune de POUYDESSEAUX.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.
Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Carotte (Conso 10+11/12) 15Kg (réponse le 29/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 04/12/2026 - 5 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Céleri rave (Conso le 07/12) 10Kg (réponse le 29/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 04/12/2026 - 5 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Fromage de vache (Pas de fromage au lait cru - Conso le 11/12) 2,5Kg (réponse le 29/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 04/12/2026 - 5 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Oeuf (Conso le 08/12 + 14/12) 150Unité(s) (réponse le 29/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 04/12/2026 - 5 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Persil (Conso le 08/12) 3Botte(s) (réponse le 29/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 04/12/2026 - 5 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Poire (Conso le 08/12) 130Unité(s) (réponse le 29/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 04/12/2026 - 5 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Poireau (Conso le 10/12) 5Kg (réponse le 29/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 04/12/2026 - 5 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Pomme (Conso le 10/12) 130Unité(s) (réponse le 29/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 04/12/2026 - 5 jours de délai de livraison
- Produit n°9 Pomme de terre (Conso le 08/12 + 10/12) 15Kg (réponse le 29/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 04/12/2026 - 5 jours de délai de livraison
- Produit n°10 Saucisse de porc (Unités de 100g - Conso le 07/12) 85Unité(s) (réponse le 29/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 04/12/2026 - 5 jours de délai de livraison
- Produit n°11 Saucisse de porc (Unités de 70g - Conso le 07/12) 45Unité(s) (réponse le 29/11/2026 au plus tard) – Livraison le : 04/12/2026 - 5 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h - 12h00 à Pouydesseaux Livraison possible à la cuisine centrale de Mont de Marsan 7h 12h : Contacter Félix Cazenaves au 05 58 75 80 00 ou 06 29 15 71 07

Date limite de remise des offres :

29/11/2026, à minuit.

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.
Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 40%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 35%
- Qualité du produit (fraicheur) (Délai le plus court entre la date de récolte et la date de livraison) – 25%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :
Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- Ecole de Pouydesseaux
- Frédéric DUTIN
- 120 place de Bousquet
- 40120 POUYDESSEAUX
- Responsable des achats : Cazenaves Félix
- Téléphone : 05 58 75 80 00
- Courriel : felix.cazenave@montdemarsan-agglo.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.
Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif : Tribunal Administratif de Pau